



Kenitra, le mardi 5 octobre 2021

CIRCULAIRE N°2 ECOLE DON BOSCO

Chers parents,

Tout d'abord, je saisis cette occasion pour vous remercier de votre confiance renouvelée à l'égard de notre Ecole-Collège Don Bosco.

Nous nous réjouissons de la **récente décision du ministère de l'éducation nationale** d'opter pour le **mode d'enseignement en présentiel** pour tous les niveaux. Nous venons de commencer l'année scolaire, et déjà tout est en ordre. Je m'adresse donc à vous pour vous informer de certains aspects organisationnels pour l'**année scolaire 2021-2022** que nous espérons se passera dans de très bonnes conditions. **Votre présence à l'Ecole et le suivi direct de votre enfant** nous aidera tous. Au nom de Dieu, et confiant dans son soutien, nous débutons cette année scolaire.

### 1-HORAIRE SCOLAIRE

L'horaire scolaire mis en place cette année est de **6 séances par jour** « 4 séances le matin et 2 séances l'après-midi. Le tableau suivant illustre le déroulement de la journée. **L'emploi du temps sera collé sur le cahier de bord de l'élève le mercredi 6 octobre 2021.**

SEANCES D'APPRENTISSAGE	HORAIRE JOURNALIER		
<b><u>MATIN</u></b>			
Ouverture du grand portail	8h		
Formation des rangs	8h20		
Mot du matin	8h25		
1ère Séance	8h30-9h25		
2ème Séance	9h25-10h20		
<b><u>RECREATION 15 mn</u></b>	10h20-10h35		
3ème Séance	10h35-11h30		
4ème Séance	11h30-12h25		
<b><u>APRES-MIDI</u></b>			
Ouverture du grand portail	14h	Vendredi	14h30
Formation des rangs	14h25	Vendredi	14h55
5ème Séance	14h30-15h25	Vendredi	15h
6ème Séance	15h25-16h20	Vendredi	17h

L'horaire du vendredi après-midi « comme le montre le tableau ci-dessus » sera fixe pour toute l'année scolaire « de 15h à 17h » sauf en cas de changement d'horaire national. Il y aura également un horaire spécifique pendant le mois du Ramadan.

### 2-RETARDS

Le portail sera ouvert le matin à 8h et fermé à 8h30 et l'après-midi ouvert à 14h et fermé à 14h30 (15h le vendredi). Je tiens à vous préciser que l'arrêt des élèves retardataires à l'entrée le matin et l'après-midi est une mesure prise par la direction et le corps enseignant afin de freiner et stopper un éventuel abus.

En effet, l'élève qui arrive en retard **de 10mn et plus** alors que tous les élèves sont en classe, doit se présenter avec un de ses parents (**muni d'un mot justifiant son retard**) avant de se rendre en classe. **Soyez responsables et prenez toutes les dispositions nécessaires pour que vos enfants soient à l'heure.**

### **3-REUNION INITIALE ECOLE-PARENTS**

**Nous avons l'habitude de rencontrer les parents** au début de chaque année scolaire. Cette année, nous nous sommes limités uniquement à la **rencontre des niveaux 1<sup>ère</sup> AP « Première année pour les familles à l'école » et 6<sup>ème</sup> AP « Année certificative »**. Il y a des informations spécifiques à leur transmettre contrairement aux autres niveaux qui connaissent déjà le système. **Pour les nouveaux élèves d'autres niveaux, ils peuvent venir s'entretenir soit avec le directeur soit avec l'adjoint de direction.**

Je tiens à remercier les parents qui se sont présentés à cette réunion initiale. C'est très important d'être au courant de ce qui se passe à l'Ecole. Nous assumons presque le même rôle et la réussite de notre tâche éducative et pédagogique dépend de la relation qui nous lie ensemble, une relation **basée sur la communication, la collaboration et le respect de l'autre.**

### **4-UNIFORME SCOLAIRE**

A la demande des parents délégués de l'Ecole et du Collège, nous maintenons pour l'année scolaire 2021-2022 **l'uniforme scolaire des élèves de l'école est le T-shirt gratuit pour tous les élèves. Le survêtement de sport ainsi que la jaquette sont à payer mais ils ne sont pas obligatoires.**

### **5-RAPPEL FINANCIER**

-Les parents d'élèves qui n'ont pas encore régularisé leur situation financière doivent prendre contact avec la secrétaire. Les retards de paiement mettent en péril la situation financière de l'école.

-Les scolarités sont à payer **en début de mois, avant le 8 ou en début de chaque trimestre** dans le cas où vous désirez payer par trimestre. Après le 8, des rappels vous seront adressés.

-Veiller à actualiser votre adresse ainsi que votre numéro de téléphone **si un changement de coordonnées ou d'opérateur téléphonique a eu lieu.** Merci de prévenir dans ce cas le secrétariat.

-Pour régler les scolarités, **la caisse est ouverte : Tous les jours, le matin de 8h à 11h30 et l'après-midi de 13h30 à 15h30 sauf le mercredi après-midi.**

-Il est important d'indiquer toujours le **nom, le prénom et la classe de l'élève, et garder le justificatif que la Banque vous donne comme preuve de votre paiement Il faut le remettre à l'école pour qu'elle sache que vous avez payé.**

### **6-ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE**

Au cours de l'année scolaire, l'enseignant pourra proposer à votre enfant une aide s'il rencontre des difficultés dans ses apprentissages, un accompagnement dans son travail personnel ou une activité en lien avec le projet d'école. Il pourra ainsi vous proposer de l'inscrire à une période (ou plusieurs) d'accompagnement pédagogique.

Ces séances auront lieu en petits groupes d'élèves. Les jours et heures seront communiqués ultérieurement.

### **7-ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES**

Les parents vont recevoir **le dépliant, la feuille renfermant toutes les activités culturelles et sportives détaillées « jour, horaire, tranches d'âge, prix, responsables, animateurs » et la fiche** pour une éventuelle inscription. Il faut suivre tout simplement les indications mentionnées sur les documents remis, et surtout venir faire l'inscription en indiquant **le numéro de l'activité.**

Le prix de l'activité pour toute une année est mentionné sur le cadre du dépliant. **Toutes les inscriptions se feront dans le bureau de la Salle couverte Don Bosco chez M. Mourad.**

Les activités vont se dérouler durant toute la semaine du lundi au vendredi après la sortie des élèves l'après-midi en plus du mercredi après-midi et samedi matin.

**Les inscriptions vont durer tout le mois d'octobre.**

**Les activités commenceront le 1 novembre 2021 et finiront le 30 juin 2022.**

Elles seront suspendues pendant les jours fériés et pendant la période des vacances. Les activités sont aussi ouvertes à d'autres enfants et jeunes de la ville et dans les mêmes conditions.

**NB: Il faut s'inscrire le plutôt possible en raison de la limite de places. « Jusqu'à 20 élèves par activité au maximum et pas plus »**

### **8-SERVICE CANTINE ET DE PERMANENCE A L'ECOLE**

Ce service est destiné aux familles qui souhaitent que leur enfant reste **entre 12h 25 et 14h** (moment de l'ouverture du portail). **L'inscription au prix de 150 dh par mois**, se fait au bureau de la secrétaire. Les parents doivent alors remplir une fiche de renseignements. L'inscription sera valable pour la durée de l'année scolaire en cour. Les parents assurent la responsabilité de la fourniture du repas à leurs enfants en veillant au respect des règles d'hygiène.

### **9-PARENTS DELEGUES**

Recevez, avant tout, mes remerciements et ceux de toute la communauté éducative pour votre disponibilité. Nous attendons toujours à ce que certains niveaux soient représentés. Les parents qui souhaitent s'intégrer doivent le signaler auprès du directeur dès que possible. **La 2<sup>ème</sup> réunion des parents délégués** qui devrait avoir lieu le vendredi 1 octobre sera reportée **au vendredi 15 octobre 2021 à 18h.**

### **10-BIBLIOTHEQUE POUR TOUS**

La "Bibliothèque pour tous", qui se trouve entre l'école et le collège, est à notre entière disposition. **Les élèves sont tous inscrits d'office gratuitement** et, en conséquence, **peuvent bénéficier du prêt des livres dans les conditions établies.** Nous encourageons pleinement l'utilisation de la bibliothèque de la part des enfants.

### **11-HABITS DES ELEVES**

Nous suggérons que **les manteaux, jaquettes et T-shirts des élèves doivent être identifiés** en portant par exemple un signe distinctif propre à chaque élève : **nom, prénom, niveau** pour pouvoir reconnaître à qui ils appartiennent.

### **12-COURS D'ESPAGNOL : CERVANTES**

Nous avons commencé la réinscription pour les anciens élèves et en même temps l'inscription des nouveaux élèves du primaire et du collège. Pour plus d'informations, veuillez s'il vous plait passer au secrétariat **chez Mme Chaimae.**

**Nous restons, M. MakhMakh et moi, à votre entière disposition pour vous écouter si vous avez un problème scolaire, financier, ou d'autre genre.**

Cordialement

Père Alain Beylot  
Directeur Général